



MAIRIES DE SECTEUR

Mai 2023

STOP AUX TRAITEMENTS À GÉOMÉTRIE VARIABLE !!

Vendredi 17 mai 2024, nos organisations syndicales CFE CGC CFTC et UNSA ont rencontré l'administration concernant les situations des Mairies de secteur et les graves dysfonctionnements qui peuvent encore y persister depuis près d'une année :

Les organigrammes votés au conseil municipal de Juillet 2023 non mis en œuvre dans

- ◆ certaines mairies de secteur (soit organigramme non respecté avec le maintien d'une ancienne organisation, soit les postes non publiés, et donc non pourvus, et toujours en attente ..., soit l'absence de mise à jour officielle des nouvelles fonctions de certains cadres qui assument des responsabilités sans être reconnus au juste niveau)

Les personnels mal traités (mobilités au point mort , absence de reconnaissance)

Le manque évident de moyens (services entiers désertés et non pourvus en nouveaux personnels)

◆ Après avoir passé en revue l'ensemble des 8 mairies de secteur et expliqué dans le détail les difficultés de chacune, nous avons attiré l'attention de la DRH sur les situations d'injustice qui perdurent au sein de certaines d'entre elles, générant le dysfonctionnement des services, la souffrance de nombreux agents, et une très forte démotivation au sein des équipes.

NOUS AVONS DEMANDÉ :

1. La publication sans délai des postes vacants
2. La transparence et l'équité de traitement entre toutes les mairies de secteur
3. Le positionnement sur les bons emplois des agents qui ont changé de fonction ou demandent un changement depuis des mois et ne sont toujours pas traités avec diligence !

Nous avons revendiqué que la haute administration prenne ses responsabilités et se mette en mesure de résoudre ces problèmes d'ici le 1er juillet 2024 (soit un an après le vote de la réorganisation des mairies de secteur)

A ce titre, nous serons reçu en intersyndicale CFE/CGC/CFTC et UNSA par l'administration le 6 juin prochain pour une réunion concernant la Mairie du 6/8 en présence de M. Paul Flamme, le nouveau DGS.

PASSÉE LA DATE DU 1^{er} JUILLET 2024 , ET SANS PROGRÈS QUELCONQUE SUR L'ENSEMBLE DES SUJETS, NOUS N'HÉSITERONS PAS À RENDRE PUBLIQUE CETTE SITUATION DE BLOCAGE QUI MET EN PÉRIL LA CONTINUITÉ ET L'EFFICACITÉ DU SERVICE RENDU À LA POPULATION, AINSI QUE LA SANTÉ DES AGENTS CONCERNÉS !

POUR LA DÉFENSE DE NOS DROITS ET DE NOTRE DIGNITÉ PROFESSIONNELLE NOUS RESTONS MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS !

ENSEMBLE CFTC CFE CGC
2 RUE HENRI BARBUSSE
13001 MARSEILLE
04 65 85 97 45

UNSA TERRITORIAUX
04 91 93 62 91 / 06 32 28 91 22
64, RUE DE LA JOLIETTE